Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Fibre excellence à Tarascon : l'État 'liquide' le liquidateur



Placé en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce de Toulouse depuis le 29 juillet dernier, le site de fabrication de pâte à papier de Fibre excellence à Tarascon présente de forts risques pour l'environnement. L'État s'en inquiète car pour lui le liquidateur ne remplit pas sa mission. Heureusement d'anciens salariés sont venus remettre bénévolement en fonction certains équipements critiques.

Face à la défaillance des liquidateurs de Fibre excellence et au vu de la situation du site de Tarascon, classé Seveso, l'État a décidé de faire intervenir l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie désormais appelée Agence de la transition écologique) en urgence impérieuse afin de prévenir les risques d'incendie, de déversement de produits dangereux et de pollution du Rhône.

En effet, depuis l'arrêt de l'activité et la mise en liquidation de l'usine Fibre excellence Provence d'importants volumes de bois et de produits chimiques demeurent stockés à proximité immédiate du Rhône. En conséquence, les services de l'État ont pris des arrêtés de mesure d'urgence suivi de mise en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

demeure et de réquisition sans obtenir, à ce jour, l'exécution des prescriptions imposées aux liquidateurs (remise en service de la station d'épuration et du réseau de lutte contre les incendies notamment).

Dans la foulée, une visite conjointe de l'inspection des installations classées et de l'Ademe a été réalisée le 15 septembre 2026. À cette occasion, il a été constaté la présence de bois, de produits dangereux et de déchets répartis sur l'ensemble du site, dont des déchets dangereux liquides. Une situation appelant notamment la remise en service rapide du réseau de lutte contre les incendies.

> « Depuis des semaines, l'incurie des liquidateurs fait obstacle à la mise en œuvre des arrêtés de mesures d'urgence. »
>
> *Mathieu Lefèvre, ministre délégué chargé de la transition écologique*

Dans la foulée, Mathieu Lefèvre, ministre délégué chargé de la transition écologique, a donné la semaine dernière son accord au préfet des Bouches-du-Rhône pour que l'Ademe conduise la réalisation d'opérations de mise en sécurité, afin de protéger les populations, et l'environnement.
« La situation n'a que trop duré ; tranche le ministre. Depuis des semaines, l'incurie des liquidateurs fait obstacle à la mise en œuvre des arrêtés de mesures d'urgence puis de mise en demeure et de réquisition. Dès lors qu'il s'agit d'un site industriel sensible, avec des utilités à l'arrêt, des déchets dangereux et un risque de pollution du Rhône, l'État agit pour protéger les personnes et l'environnement. Notre priorité est la protection des personnes et de la nature. La décision d'engager l'Ademe dans le cadre d'une urgence impérieuse répond à cet impératif. Le montant de la facture sera évidemment adressé aux liquidateurs. »

Difficultés récurrentes et inquiétude de la filière sylvicole

Jusqu'alors l'un des principaux sites industriels du Pays d'Arles, cette usine de fabrication de pâte à papier et d'électricité employait près de 270 salariés. Cela faisait des années que 'la cellulose du Rhône', l'ancien nom du site rencontrait des difficultés ainsi qu'une forte opposition des associations de protections de l'environnement ainsi que des riverains.
Dernier épisode en date : début juillet, l'homme d'affaires Mathieu Pigasse, avait déposé une offre de reprise globale du groupe, avec des projets de diversification de la production. Sans succès. En attendant, les désormais 'anciens' salariés de Fibre excellence, soutenues par les syndicats, ont pris la décision de redémarrer la station d'épuration et des pompes afin de sécuriser les populations alentours.
Figurant parmi les derniers fabricants de pâte à papier en France, le groupe Fibre excellence consommait jusqu'à 2 millions de tonnes de bois par an. Une demande qui permettait notamment de trouver des débouchés afin d'entretenir la forêt hexagonale. Une situation qui inquiète maintenant l'ensemble de la filière sylvicole.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Électricité : pourquoi votre facture a encore augmenté au 1er août



Depuis le 1er août, la fiscalité de l'électricité a de nouveau évolué. Si la hausse moyenne est estimée à environ 2€ par mois pour un foyer, les mécanismes qui composent la facture restent complexes. TVA, accise, coût des réseaux ou encore investissements dans la transition énergétique : derrière ces quelques euros supplémentaires se cachent des choix budgétaires nationaux et européens qui pèsent désormais sur près d'un tiers de la facture des particuliers.

La consommation d'électricité totale dans le département du Vaucluse est d'environ 3 525 à 3 740 GWh* (gigawattheure) par an dont près de 1 755 GWh sont dédiés au secteur résidentiel. La facture annuelle moyenne par foyer est d' environ 1 178€ par an, pour une consommation moyenne de l'ordre de 5 104

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

kWh par foyer et pour plus de 305 000 habitations gérées sur le réseau local. La climatisation en période estivale pèse de manière notable sur les pics de consommation électrique estivaux dans la région, tout comme le chauffage en hiver selon l'année de construction et l'isolation des batiments. Tout sur l'énergie en Vaucluse ici.

Que paie-t-on vraiment ?
Contrairement à une idée largement répandue, le montant payé chaque mois ne reflète plus uniquement le coût de production de l'électricité puisque près d'un tiers de la facture correspond à des taxes, contributions et coûts d'acheminement fixés par les pouvoirs publics. Trois prélèvements principaux structurent désormais la fiscalité : l'accise sur l'électricité, la Contribution tarifaire d'acheminement (CTA) et la TVA (Taxe sur la valeur ajoutée). Ces recettes permettent, notamment, de financer le développement des énergies renouvelables, l'entretien du réseau électrique français, les dispositifs de solidarité comme le chèque énergie ou encore l'alimentation électrique des territoires non raccordés au réseau continental.



Copyright Mon énergie info.com

Pourquoi les taxes augmentent-elles ?
Cette évolution résulte de plusieurs décisions successives. La première concerne le réseau électrique français, dont une grande partie des infrastructures, construites entre les années 1970 et 1990, nécessite aujourd'hui d'importants travaux de modernisation. À cela s'ajoute l'intégration croissante des énergies renouvelables, qui impose des investissements supplémentaires dans les réseaux de transport et de distribution.

Sortie progressive du bouclier tarifaire

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Deuxième explication : la sortie progressive du bouclier tarifaire mis en place pendant la crise énergétique. Après plusieurs années durant lesquelles l'État avait fortement réduit certaines taxes afin de limiter l'explosion des factures, celles-ci sont progressivement revenues à leur niveau habituel. Enfin, la France a dû harmoniser sa fiscalité avec le droit européen. Depuis août 2025, la TVA est désormais fixée à 20% sur l'ensemble de la facture, y compris l'abonnement, alors qu'il bénéficiait auparavant d'un taux réduit de 5,5%.

Un impact finalement limité pour la plupart des ménages

Malgré ces changements fiscaux, l'augmentation reste relativement contenue pour les particuliers. Les fournisseurs estiment que l'effet moyen représente environ 2€ par mois. Cette hausse est en partie compensée par une baisse de l'accise sur l'électricité et un léger recul du coût du kilowattheure, destinés à amortir les effets de la hausse de TVA. L'impact varie toutefois selon les habitudes de consommation. Les foyers consommant peu d'électricité ressentent davantage la hausse de l'abonnement, tandis que les gros consommateurs bénéficient plus largement de la diminution du prix de l'énergie consommée.



Copyright Magnific

Savoir lire sa facture

Mieux vaut regarder de près la composition de sa facture et notamment vérifier le montant de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

l'abonnement ; le niveau de l'accise appliquée ; la contribution liée à l'acheminement de l'électricité ; la TVA désormais uniformisée à 20%. Comparer plusieurs factures successives permet également de mieux mesurer l'impact réel des évolutions réglementaires.

La sobriété énergétique reste le meilleur levier
L'Agence de la transition écologique (Ademe) rappelle que le chauffage représente environ deux tiers de la consommation énergétique d'un logement. Une meilleure isolation, l'utilisation d'éclairages LED, la suppression des appareils laissés en veille ou encore une puissance de compteur adaptée figurent parmi les solutions les plus rentables pour alléger durablement la facture. Egalement, les investissements dans les réseaux électriques et la transition énergétique devraient se poursuivre au cours des prochaines années.
GWh* signifie gigawattheure C'est une unité de mesure d'énergie qui correspond à un milliard de wattheures (ou un million de kilowattheures)
Mireille Hurlin

Fondasol leader de solutions dans le retrait-gonflement des sols argileux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Maisons fissurées, sols instables, sécheresses à répétition : le phénomène de retrait-gonflement des argiles (RGA) est un risque majeur pour le bâti en France. Ce 13 octobre à Avignon, Fondasol a évoqué officiellement sa participation au projet national Safe RGA, soutenu par France 2030 et l'Adème. Objectif : tester et déployer des solutions innovantes, écologiques et accessibles pour prévenir les effets du RGA. Une étape clé pour adapter les bâtiments aux réalités climatiques.

C'est dans les locaux d'Avignon que se tient, ce lundi 13 octobre 2025 à 15 h, une rencontre privilégiée autour du projet Safe RGA, acronyme pour « Solutions innovantes d'adaptation du bâti exposé à la sécheresse face à l'expansion du phénomène de retrait-gonflement des sols argileux ».

La Préfecture en invitée d'honneur

À l'initiative du Groupe Fondasol, ce temps fort marque la continuité du travail de l'entreprise dans un défi majeur : la stabilisation des sols argileux soumis aux variations hydriques. Le tout avec l'assentiment de Sabine Roussely, secrétaire générale de la préfecture de Vaucluse et sous-préfète référente du programme national France 2030 invitée d'honneur de cette réunion engagée par Olivier Sorin, président de Fondasol qui a présenté l'entreprise, son Comité de direction et proposé à Christopher Caplane, directeur technique du groupe et Marjorie Grégoire, référente technique régionale, d'entrer dans le vif du sujet.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Entrepôt des carottes prélevées sur le terrain Copyright MMH

Le phénomène RGA : un enjeu montant pour mal connu

Le phénomène de retrait-gonflement des argiles, RGA, désigne les mouvements du sol causés par les cycles de dessèchement et de réhydratation des argiles. Ces variations modifient la teneur en eau du sol, provocant des tassements ou gonflements pouvant fissurer ou déstabiliser les bâtis. Ce phénomène est identifié comme la première cause de sinistralité pour les maisons individuelles en France.

L'enjeu s'amplifie avec le changement climatique

Sécheresses plus longues, pluies plus intenses, oscillations plus fréquentes, tout a concouru à l'appel à projets piloté par l'Adème, dans le cadre de France 2030, intitulé 'Prévention et remédiation des désordres bâtimentaires dus au phénomène de retrait et gonflement des sols argileux'. Le projet Safe RGA est l'un des deux lauréats de cet appel.

Le rôle de Fondasol : de l'étude géotechnique à l'innovation appliquée

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Depuis sa création en 1958 à Avignon-Montfavet par Charles Saint-Rémy-Pelisier, Fondasol s'est imposé comme un acteur majeur de la géotechnique en France, un marché français qui représente 700M€. Avec environ 14 000 dossiers par an, une trentaine d'implantations en France, quelques filiales à l'international, son expertise repose sur l'étude des sols, des fondations et de la pathologie structurelle menée par 850 collaborateurs.



Analyses et travaux sur les échantillons Copyright MMH

Archives, investigation, cartes hyper-précises

L'un des atouts de Fondasol est sa capacité à transformer ses activités historiques d'investigation : sondages, essais in situ, laboratoire, modélisations en solutions numériques et responsables. À titre d'illustration, l'outil 'SolScore' permet de modéliser de façon prédictive le sous-sol à partir de centaines de milliers de sondages capitalisés, réduisant ainsi la quantité ou le coût des investigations.

Une entreprise tournée vers l'innovation

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Dans le cadre de Safe RGA, Fondasol apporte non seulement sa compétence technique géotechnique, mais aussi son orientation vers l'innovation et la réduction d'impact environnemental, ce qui fait sens face à un phénomène amplifié par les changements climatiques.

Safe RGA : objectifs, partenariats, dynamique

Le projet Safe RGA (2024-2029) a pour ambition de bâtir des solutions innovantes, écologiques, économiques et faciles à mettre en œuvre pour : Adapter le bâti existant exposé au RGA ; prévenir et traiter les effets du phénomène dans les zones moyennes à fortement exposées ; développer des techniques dès la phase de construction neuve.



Les appareils de mesure sont fabriqués par les techniciens de l'entreprise Copyright MMH

Des partenaires significatifs

Les partenaires sont significatifs : Cerema (coordination), AQC (Agence Qualité Construction), CEA Développement, Université d'Orléans, et bien sûr Fondasol. Ces collaborations

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

croisent recherche académique, expertise publique et entreprise privée. Concrètement, le volet 'prévention' testera des interventions sur des maisons existantes non sinistrées : imperméabilisation périphérique, installation de drains, écrans anti-racines, éloignement des arbres, instrumentation du sol et du bâti. L'objectif : vérifier en vraie grandeur l'efficacité de ces techniques peu coûteuses, mesurer leur durabilité, leur reproductibilité.

Rendez-vous à Avignon : symbolique et enjeux locaux

Le choix d'Avignon pour la visite, et le siège de Fondasol, n'est pas anodin : le Vaucluse est l'un des territoires exposés au phénomène RGA, via ses argiles et ses variations hydriques. Inviter Sabine Roussely, secrétaire générale de la préfecture de Vaucluse, et sous- préfète référente France 2030, permet de renforcer le lien entre l'entreprise, la recherche et les services publics. Pour Fondasol, représenté par son président, Olivier Sorin, c'est aussi l'occasion de valoriser son positionnement stratégique : action de terrain, développement durable, innovation et structuration. À travers ce projet, l'entreprise affirme sa contribution aux grands défis du bâti et du territoire.

Impact et perspectives

Plusieurs raisons font que Safe RGA mérite attention : D'abord, le coût humain et économique du RGA est élevé : des milliers de maisons individuelles affectées, des interventions lourdes : micropieux, confortements structurels. En s'attaquant à la prévention et aux solutions préventives, on peut espérer un impact majeur sur l'un des grands risques silencieux du bâti en argiles. Ensuite, le lien au climat : avec des sécheresses plus fréquentes, la vulnérabilité des sols argileux est accrue. Un projet qui vise à rendre le bâti plus résilient est donc parfaitement d'actualité.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Copyright MMH

Une entreprise Géo-Data

Enfin, la dimension innovation : techniques peu coûteuses, faible empreinte carbone, instrumentation des sols, data et modélisation – tout cela converge vers un changement de paradigme : on ne se contente plus d'attendre le sinistre, on anticipe. Côté Fondasol, cela renforce son offre 'géo-data', son modèle responsable : réduction des émissions, outils numériques et son rôle d'acteur de la transition dans le domaine de la construction et de l'aménagement.

C'est en cours

Le démarrage opérationnel du projet Safe-RGA a eu lieu en octobre 2024, et s'étendra sur cinq ans. Les résultats de premières expérimentations seront à surveiller. Pour les maisons et constructions sur argiles, les retombées en matière de réduction du coût de traitement, durabilité des solutions, adaptabilité aux territoires localisés seront des indicateurs clés.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Construire autrement

Fondasol joue, à travers Safe RGA, un rôle d'architecte de résilience du sol et de la construction au cœur des argiles mouvantes et de la sécheresse grandissante, le projet Safe RGA porté par Fondasol n'est pas qu'un axe de recherche de plus. C'est un chapitre stratégique de l'adaptation des territoires, où géotechnique, innovation et responsabilité convergent. Si les solutions prévues tiennent leurs promesses – avec, notamment, selon les terrains, l'injection de lait de chaux, de sable et sel , sous les constructions pour stabiliser durablement le sol, ce pourrait être un véritable tournant pour les maisons, les collectivités, et l'ingénierie de demain.



Copyright MMH

Zoom sur Adème et France 2030

France 2030, lancé par le gouvernement français en 2021, est un plan d'investissement de 54 milliards €, visant à soutenir les innovations technologiques et industrielles d'avenir, tout en accélérant la transition écologique. Il couvre des secteurs stratégiques comme l'énergie, la santé, l'agriculture, la mobilité ou

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

encore le bâtiment.

La place de l'Adème
Dans ce cadre, l'Adème (Agence de la transition écologique) pilote plusieurs appels à projets. L'appel spécifique lié au projet Safe RGA est intitulé : « Prévention et remédiation des désordres bâtimentaires dus au phénomène de retrait et gonflement des sols argileux ».

L'objectif ?
Accompagner des expérimentations concrètes, reproductibles et à faible impact carbone, pour faire face à un risque aggravé par le changement climatique. Le projet SAFE RGA, dont Fondasol est un des lauréats, fait partie des deux seuls projets retenus au niveau national.

Safe RGA
Solutions d'Adaptation du bâti Face au phénomène de Retrait-Gonflement des Argiles est porté de 2024 à 2029 par le Cerema, au titre de coordinateur, avec Fondasol, AQC, Université d'Orléans, CEA Développement. Le financement est supporté par le Programme France 2030 via l'Adème.

Objectifs
Prévenir les désordres dus au RGA dans le bâti existant ; Expérimenter des solutions simples et durables : drains, imperméabilisation, anti-racines… ; Réduire le coût d'intervention et anticiper les sinistres ; Déployer une approche low-tech, reproductible et à faible impact environnemental.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Copyright MMH

Rôle de Fondasol
Fondasol intervient au titre de son expertise géotechnique de terrain ; de l'innovation numérique : modélisation, SolScore et du déploiement de solutions opérationnelles.

Comment fonctionne Solscore ?
Solscore compile les données historiques de sondages de Fondasol et mobilise des algorithmes pour délivrer une analyse géostatistique des données disponibles à proximité d'un site, traduite dans un modèle géotechnique.

Les enjeux
Les enjeux sont de réduire la sinistralité des maisons individuelles ; d'Adapter les constructions au changement climatique et d'outiller les territoires pour résister aux effets de la sécheresse sur les sols argileux.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Olivier Sorin, Président de Fondasol Copyright MMH

Fondasol, une entreprise à majorité détenue par ses salariés

« Aujourd'hui, 75 % du capital de Fondasol appartient à ses salariés », explique Olivier Sorin, président de l'entreprise. Fondée à l'origine comme une entreprise familiale, Fondasol a connu un tournant en 1995-1996 lorsqu'elle a été vendue à un fonds d'investissement dans le cadre d'un montage financier appelé LBO (Leveraged Buy Out). Ce type d'opération permet de racheter une entreprise en s'endettant, avec pour objectif de maximiser la rentabilité des capitaux investis.

« Pendant plusieurs années, nous avons enchaîné les LBO, avant de reprendre notre destin en main en 2017 », poursuit Olivier Sorin. À cette date, le capital a été restructuré avec l'entrée d'associés historiques et de personnes clés choisies pour leur engagement dans le projet, dont plus de 30 % du comité de direction. Une partie du capital, un peu moins de 5 %, a également été placée dans un FCPE (fonds commun de placement d'entreprise), permettant à davantage de salariés de devenir actionnaires.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

« On peut dire que nous nous sommes libérés de l'actionnariat majoritaire extérieur, même si certains fonds d'investissement minoritaires restent présents à nos côtés. Leur rôle est important : ils nous accompagnent dans nos réflexions stratégiques et contribuent à la prise de bonnes décisions », souligne le président.

Mais ce dont l'entreprise est aujourd'hui la plus fière, c'est d'être redevenue une société à l'esprit familial, portée collectivement. « Grâce à l'impulsion de notre directrice générale, Caroline Notredame, nous avons bâti un modèle dans lequel 97 % des salariés sont désormais actionnaires. Ce modèle d'actionnariat salarié fait aujourd'hui partie intégrante de l'ADN de Fondasol. » L'entreprise réalise un chiffre d'affaires de 100M€, en constante évolution.



Olivier Sorin, Marjorie Grégoire et Christopher Caplane Copyright MMH

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Mardi 5 août, destination Véli avec le Grand Avignon



Dans le cadre de la mobilité douce, habitants et touristes sont invités à tester, gratuitement et à la journée, un véhicule intermédiaire, appelé véli, sur des itinéraires touristiques au départ de l'Office de tourisme du Grand Avignon à Villeneuve-lès-Avignon. Ça se passe mardi 5 août. Toutes les infos ici.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Ouicycle, véli -véhicule intermédiaire- Copyright Office de tourisme Grand Avignon Communication

Le véli, classé dans la catégorie vélo permet de transporter un passager adulte ou deux enfants en plus du conducteur. Il peut atteindre les 25 km/heure et dispose d'une autonomie de 50 à 80km.

Pendant deux heures
Les participants embarqueront à bord d'un véhicule intermédiaire confortable, conduit par un chauffeur-conférencier qui contera une partie de la riche histoire empruntée entre les deux rives du Rhône.

Un véhicule léger
Le Véli est particulièrement recherché pour sa faible consommation d'espace et de stationnement ; une moindre pollution sonore et visuelle et, enfin, une expérience de déplacement agréable dans un cadre souvent naturel et sécurisé, notamment grâce au déploiement des pistes pédestres et cyclables en Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Maillon, Véhicule intermédiaire. Copyright Office de tourisme Grand Avignon Communication

Un transport écologique
Cette nouvelle mobilité écologique, slow et bas carbone, proposée aux habitants comme aux touristes est à l'initiative de l'Adème, a pour mission de nous ouvrir aux modes alternatifs à la voiture dans les territoires urbains, périurbains et ruraux.

Intégrer le changement
Un changement d'habitude qui, à l'horizon 2030 réduirait d'environ 60% les impacts environnementaux et sociaux des mobilités touristiques. D'autant que nombre d'itinéraires pédestres et cyclo touristiques structurent cette stratégie de développement du territoire installée depuis plusieurs années.

Une journée spéciale
Cette expérimentation unique en France lancée par la visite guidée du patrimoine, mardi 5 août en véli, a

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

été concoctée par France quadricycle et les noctambules d'Avignon. Départs : 10h, 15h et 17h30. 29€/adulte – gratuit pour les moins de 12 ans. Réservation obligatoire à l'Office de Tourisme ou au 04 90 03 70 60. Toutes les infos pratiques ici. Je réserve mon expérience ici. Balades à véli ici. Egalement de nombreuses autres activités en Août ici, en septembre ici, en octobre ici.

Les véhicules en expérimentation

Le Maillon est un véhicule à 3 roues doté d'une technologie sans chaîne et conçu, majoritairement avec des matériaux recyclés et recyclables. Il est équipé d'une assistance électrique, à propulsion humaine. Il est fabriqué en Occitanie.

Le karbikes arbore 4 roues et est dévolu aux déplacements urbains et périurbains. A mi-chemin entre le vélo et la voiture, il propose une assistance électrique et nécessite le pédalage. Sa structure fermée protège le conducteur des intempéries. Il peut atteindre les 25km/h. Il est développé à Strasbourg.



Karbikes, véhicule intermédiaire. Copyright Office de tourisme Grand Avignon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Communication

Roulons à vélo
'Roulons à vélo' propose ce même jour une balade, en direction de Roquemaure. Rendez-vous : 9h, parking des Allées de l'Oulle (Avignon) ou 9h45 devant l'Office de Tourisme à Villeneuve lez Avignon. Programme : itinéraire par les Côtes du Rhône Gardoises, halte au marché local, puis pique-nique (à apporter ou à composer sur le marché). Retour : dans l'après-midi vers Villeneuve lez Avignon. Gratuit.

Le premier parc photovoltaïque linéaire sur véloroute sort de terre le long du Rhône



Un parc photovoltaïque dénommé ViaSolaire du Colombier sera installé sur 900 mètres, pour une puissance installée de 1MWc (mégawatts crête) le long de la ViaRhôna -Itinéraire cyclable du lac Léman à la mer Méditerranée- pour une mise en service prévue en septembre 2025. Ce pilotage expérimental se poursuivra jusqu'en 2028. Ce projet porté par la Compagnie Nationale du Rhône –CNR-, en cours de construction, a débuté à Caderousse. L'investissement se monte à plus de 20M€.

C'est une première en France : sur près d'un kilomètre, un parc photovoltaïque longiligne composé de 6

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

structures en ombrières va être testé sur la ViaRhôna, véloroute emblématique de la vallée du Rhône. La CNR (Compagnie Nationale du Rhône) a débuté la construction de ce parc expérimental sur la commune de Caderousse, avec mise en service prévue en septembre prochain. L'installation repose sur une architecture électrique novatrice en courant continu à haute tension, qui préfigure un véritable saut technologique pour accompagner l'essor du photovoltaïque linéaire le long de routes, des véloroutes, des berges ou des voies ferrées sur plusieurs dizaines de kilomètres.

Le solaire linéaire, une voie d'avenir ?
En France, un gisement photovoltaïque d'environ 35 gigawatts-crète (GWc) a été estimé par CNR sur des terrains anthropisés –aménagements exercés par l'humain- le long des canaux, des berges, des routes et véloroutes. L'exploitation de ce gisement contribuerait à l'atteinte des objectifs de développement de l'énergie solaire fixés entre 54 et 60 GWc d'ici 2030 par la 3e programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), et ce, sans impacter les milieux naturels. En effet, le photovoltaïque linéaire présente l'avantage de s'insérer sur des surfaces déjà artificialisées, et de préserver leur fonction première tout en renforçant le mix de production électrique. Mais son essor se heurte aujourd'hui à un frein technique : faire transiter l'énergie produite sur des dizaines de kilomètres en limitant les pertes électriques.

Un test grandeur nature jusqu'en 2028 par 5 partenaires
Pour relever ce défi, le projet 'Ophélia' rassemble quatre industriels et un centre de recherche français : CNR, Nexans, Schneider Electric, SNCF et SuperGrid Institute. Mission ? Mettre au point une architecture électrique novatrice permettant d'acheminer un maximum d'électricité avec un minimum de pertes, en remplaçant le transport en courant alternatif par du courant continu à haute tension. Cette technologie sera testée pour la première fois en conditions réelles sur le parc photovoltaïque pilote :'ViaSolaire du Colombier', il sera installé au-dessus de la ViaRhôna. Les travaux de génie civil, l'installation des structures du parc et la pose des ombrières solaires d'une puissance de 1 MWc se succèderont jusqu'à la fin du premier trimestre 2025. Le parc devrait être mis en service en septembre, avec un dispositif d'instrumentation permettant de piloter finement l'expérimentation jusqu'en 2028.

Le financement
Le projet Ophelia, estimé à plus de 20M€, bénéficie d'un financement de l'Etat dans le cadre du programme 'France 2030', opéré par l'Ademe, qui vise à développer la compétitivité industrielle et les technologies d'avenir du pays.

Aurav, 'Pour une ville à hauteur d'enfants'

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



L'Aurav, Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse propose, jeudi 14 novembre 2024 après-midi, une demi-journée de conférences 'Pour une ville à hauteur d'enfants' co-organisée avec la ville d'Avignon et l'Adème (Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie).

En 2023, l'Adème, en collaboration avec Equal Saree, a mené une étude sur les 'Territoires à hauteur d'enfants'. Cette étude, qui propose de tirer des enseignements en matière d'aménagement favorable aux enfants, s'appuie sur l'analyse de 13 projets d'espace public à travers la France sélectionnés et analysés pour leur capacités à impliquer les enfants, et pour la diversité de leur types d'interventions tels que (rues pacifiées, environnements scolaires, places, parcs, projets de signalétique, mobiliers à hauteur d'enfants, etc) et de leurs contextes territoriaux (urbain dense et métropole, villes moyennes, périurbain, rural, etc).

Cécile Helle, maire d'Avignon depuis 2014, défend l'idée d'une ville à hauteur d'enfants. Il existe depuis 2017 un conseil municipal des enfants, depuis 2024 un conseil local de la jeunesse et la ville d'Avignon porte de nombreux projets en pour améliorer leur expérience urbaine : réaménagement de cours d'école en Fraich'cour, pacification des parvis des écoles, mise en réseau d'équipements structurants…

Cette demi-journée s'inscrit dans le cadre du cycle de réflexion « 3 jours pour un urbanisme favorable aux enfants et à la transition écologique », du 14 au 16 novembre. Elus et professionnels de l'urbanisme, ou de l'enfance peuvent participer à la demi-journée de conférences, à destination du grand public et des enfants, le samedi 16 novembre matin. S'ils sont également intéressés par la journée du vendredi, veuillez vous inscrire via le questionnaire d'inscription ici.

Les infos pratiques
Pour des territoires à hauteur d'enfants. Jeudi 14 novembre après-midi. Demi-journée de conférences thématiques à destination des professionnels et élus. Hôtel de ville d'Avignon.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



(Vidéo) Carpensud à la pointe de l'écologie industrielle et territoriale

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



L'association d'entrepreneurs de la zone d'activité de Carpensud vient d'obtenir le soutien de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'émergence d'une démarche d'Ecologie industrielle et territoriale (EIT).

Dans ce cadre, une nouvelle commission s'est ouverte à Carpensud afin de mettre en œuvre ce projet territorial, qui a pour but d'optimiser les flux entrants (ressources) et les flux sortants (déchets) à l'échelle du territoire afin de réduire les impacts négatifs des activités humaines sur l'environnement.

« Cette optimisation s'appuie sur la coopération territoriale des acteurs, publics comme privés, afin de générer des gains qu'ils soient économiques, environnementaux voire sociaux », explique l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) dont l'EIT est l'un des 7 'piliers' de l'action d'économie circulaire mise en œuvre par l'établissement public.

Pour Carpensud, le projet comprend notamment des actions de sensibilisation et d'information, des sessions de formation, des ateliers, et des communications pour assurer une compréhension approfondie de l'EIT, ainsi qu'une enquête afin de recenser les entrants et sortants des entreprises en vue d'une mutualisation.

Pour cela, l'association vauclusienne met en place un groupe de travail constitué de :
• Alain Martin, Mission projet
• Léa Gérin, directrice Charles Gérin et fils
• Béatrice Darcas, directrice Atelier Bio de Provence

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

• Françis Gutierrez et Isabeau Gaillard, co-fondateurs de Ventoux Compost
• Julien De Michele du service développement économique de la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin)
• Sarah Mendez-Colloc, chargée de l'étude à la CCI de Vaucluse

Présidée par Patrice Rouvier d'Allianz assurances, Carpensud s'adressait auparavant principalement aux entreprises du bassin de Carpentras et Pernes-les-Fontaines. Depuis l'an dernier, l'association a décidé d'élargir son champ d'action à toutes les entreprises du département de Vaucluse.

L.G.



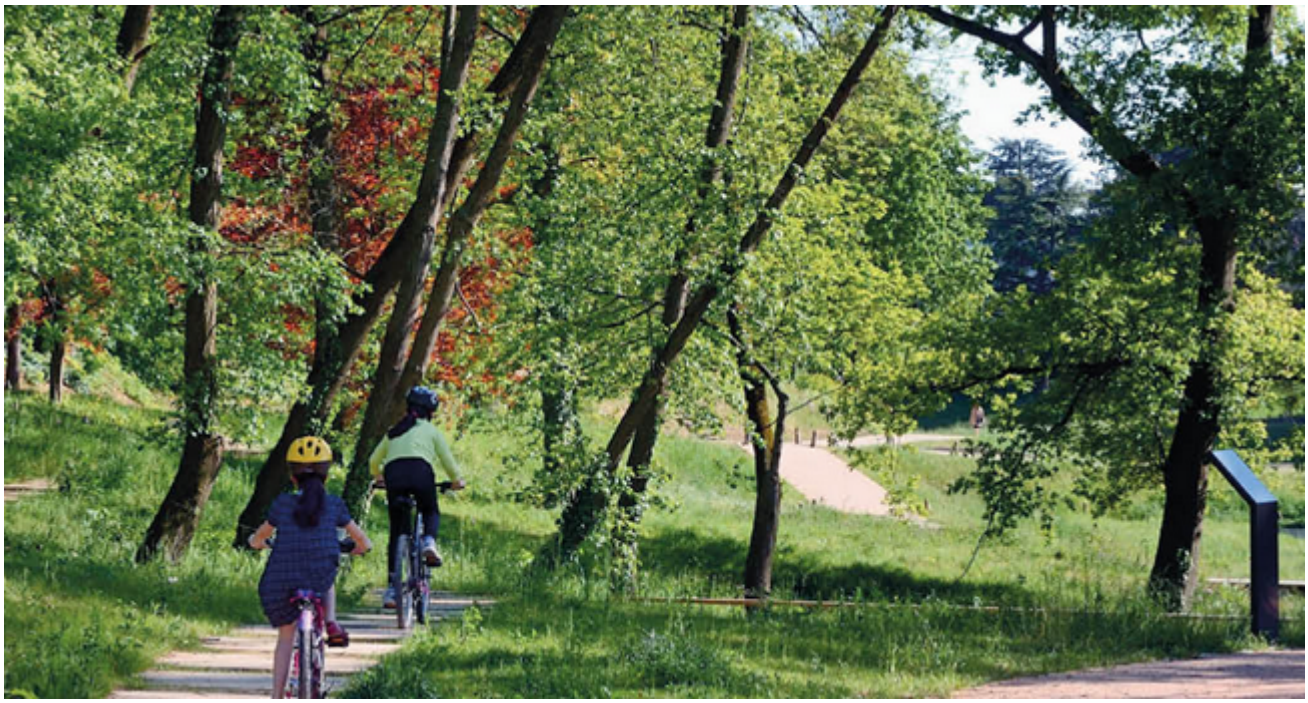
Avec l'EIT, l'objectif est que les déchets des uns deviennent les matières premières des autres.DR/Ademe

Contact Carpensud :
s.montmasson@carpensud.com
thea.defilippo@carpensud.com

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Aménager les territoires du bien-être



L'approche paysagère n'a jamais été aussi importante, elle est même reconnue comme favorisant le bien-être. La Ville d'Avignon y est sensible qui veut 'faire entrer la nature en ville'. Transition écologique, beauté du cadre de vie deviennent essentiels. Un homme –Jean-Pierre Thibault- et un Collectif Pap –Paysages de l'après pétrole' l'ont bien compris qui proposent, mercredi 5 avril, de découvrir l'ouvrage 'Aménager les territoires du bien-être'.

C'est ainsi que le Collectif Paysages de l'après-pétrole,
la Ville d'Avignon, L'Aurav (Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse), Le Caue (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), Volubilis et la Librairie la Mémoire du Monde proposent de découvrir l'ouvrage 'Aménager les territoires du bien-être' écrit par Jean-Pierre Thibault et le Collectif Papa (Paysages de l'après-pétrole) paru aux éditions du Moniteur.

Cette soirée de présentation de l'ouvrage
sera animée par Sébastien Giorgis, adjoint au maire d'Avignon et proposera un dialogue de l'auteur, Jean-Pierre Thibault et des expériences relatées dans l'ouvrage comme Diffuser les compétences en paysage dans les professions de l'aménagement : l'atelier paysagistes et ingénieurs des mines sur la reconversion de la centrale d'Aramon, Joris Masafont, paysagiste, chercheur à l'Adème (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Sensibiliser les élus locaux et le grand public à l'approche paysagère : les pratiques du Caue du Gard, Myriam Bouhaddane-Raynaud, paysagiste au Caue du Gard. L'action

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

paysagère pour requalifier les quartiers périphériques : l'exemple d'Avignon sud, Cécile Beaudesson, paysagiste à l'agence Devillers, et Gilles Périlhou, directeur de l'agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse. Les échanges seront suivis d'un débat avec les participants, et d'une invitation à poursuivre autour d'un verre de l'amitié offert par la Ville.
Vente et dédicaces de l'ouvrage par la librairie La Mémoire du monde.

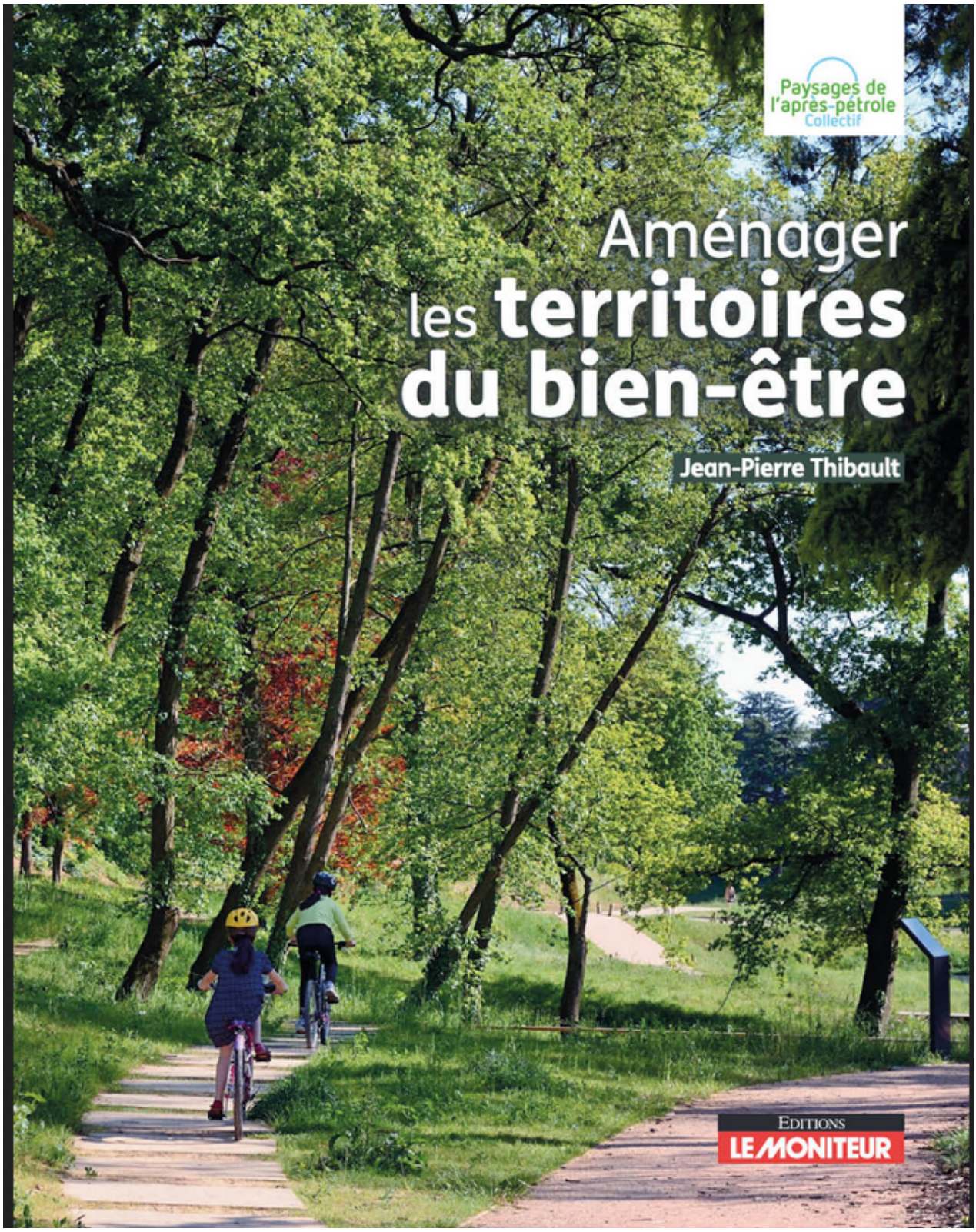
Le paysage partout, pour tous, pour une transition qui fasse du bien !
L'ouvrage décrit les vertus fédératrice, facilitatrice et participative de l'approche paysagère, les défis que cette dernière peut aider à relever (transition énergétique, agro écologie, ville durable) et les acteurs de sa mise en œuvre. Richement illustré, l'ouvrage s'appuie sur une cinquantaine d'exemples, constituant autant de preuves que cette approche permet de joindre l'utile -la transition écologique- et l'agréable -la beauté du cadre de vie-.

Trois ouvrages complémentaires
Le collectif après pétrole (Pap) est à l'origine de trois ouvrages : 'Villes et territoires de l'après-pétrole au cœur de la transition' en 2020 ; 'Paysages de l'après-pétrole, 7 expériences européennes', en 2021 et 'Aménager les territoires du bien-être' en 2022, tous issus des Éditions du Moniteur. Outre Avignon, l'ouvrage s'engage dans une tournée en France, à Lille, Tours, Angers, Auch et Marciac. L'auteur a déjà présenté son dernier opus à Paris, Lyon, Montpellier, Bordeaux, Paimpol et Nantes.

Les infos pratiques
Soirée de présentation de l'ouvrage Mercredi 5 avril à 18h, Hôtel de Brantes, Mairie d'Avignon, depuis le parvis Saint-Agricol.

l'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

La CCI de Vaucluse s'engage pour une meilleure consommation de l'électricité



La Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse vient de signer la charte d'engagement EcoWatt de RTE, le gestionnaire de réseau de transport d'électricité. Cette signature démontre de l'implication de la CCI en faveur d'une meilleure consommation d'électricité pour limiter limiter les risques de sécurité d'alimentation en électricité dans le pays.

EcoWatt est un dispositif porté par RTE et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) qui permet aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités du territoire français d'adopter une consommation d'énergie responsable afin d'assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

En temps réel, les consommateurs peuvent consulter le niveau d'électricité disponible et ils ont à leur disposition des conseils afin d'adopter les bons gestes au quotidien et d'adapter leur consommation.

En signant la charte EcoWatt, la CCI de Vaucluse s'engage elle aussi à surveiller sa consommation d'électricité. L'organisme a également décidé de sensibiliser ses collaborateurs, mais aussi les entreprises qu'elle accompagne, aux écogestes dans une volonté de mettre en place plusieurs actions de sobriété énergétique.

V.A.